



Le C.D.I.

publié le 16/06/2010

Le **C**entre de **D**ocumentation et d'**I**nformation

Responsable :

l'enseignant-**documentaliste**, Mlle Gouëset.

Horaires :

tous les jours

9h à 17h

mercredi

jusqu'à 11h30.

Le CDI est équipé de **7 postes informatiques** connectés au réseau de l'établissement et à **Internet**.

Sur chaque poste, les élèves peuvent avoir accès à **BCDI**, le logiciel documentaire du C.D.I., outil de **recherche** adapté et aux **sites sélectionnés** par l'équipe éducative sur celui du collège.

Afin d'éviter les débordements, en plus du système de **filtrage académique**, les ordinateurs sont **surveillés** par la documentaliste à l'aide d'un logiciel spécialisé.

Un espace est réservé à l'**orientation** :

le **Kiosque Onisep** , juste à côté du bureau de la **Conseillère d'Orientation Psychologue**, Mme Raynaud.

Il est conseillé d'utiliser BCDI ou le site du collège pour mieux exploiter ces ressources.

Au cours des **séances d'initiation**, les élèves apprennent à se repérer dans le C.D.I., à utiliser cet espace, à ré-exploiter les acquis de l'**éducation aux médias** dans leurs **pratiques quotidiennes**.

Les **documents** (livres, périodiques,...) peuvent être **empruntés** pour une durée de **2 semaines**, renouvelable si besoin.

Sur place, les lecteurs peuvent découvrir toutes les 5 semaines **80 mangas et B.D.** de la bibliothèque du **CIBDI** . Il est vivement conseillé d'émettre des souhaits sur un **cahier** réservé à cet effet et dans lequel on peut également faire des **propositions d'achats** pour le C.D.I.

Les utilisateurs sont invités à rédiger autant qu'ils le souhaitent des « **coups de cœur** » sur les livres qu'ils ont particulièrement aimés, certains sont publiés sur ce site dans le « **coin des lecteurs** ».

Pour les **enseignants**, le C.D.I. est abonné à l'offre de services du **C.D.D.P**  permettant, entre autres, de bénéficier d'emprunts via les **points relais**  de la Charente tels que la **Médiathèque de La Rochefoucauld**. 

Le C.D.I. est aussi un lieu d'**exposition** : des travaux d'élèves, notamment en arts plastiques, en histoire géographie... et aussi sur des thèmes particuliers en lien avec l'**actualité** (partenariat avec la Médiathèque de la ville).

Régulièrement, des **tables thématiques** sont élaborées afin de valoriser le fonds (le policier, la poésie, les droits de l'enfant, l'environnement, la Semaine du Goût, la Fête de la Science, la Journée mondiale contre le SIDA...)

Enfin, le CDI est un **lieu de vie** où chacun peut vaquer librement à ses occupations de recherche ou de lecture dans le **respect** des autres, du matériel mis à disposition et des règles fixées par le professeur documentaliste.

